



Communiqué de presse
23 juillet 2020

CRISE DU COVID-19
MISE À DISPOSITION DE MASQUES PAR L'ÉTAT
AUX LAVALLOIS
Communiqué de Florian Bercault
maire de Laval

L'Etat a doté les villes de la Mayenne de masques réutilisables et gratuits à destination des habitants. La ville de Laval s'est donc vu attribuer 99 456 masques à raison de deux masques par mayennais âgé de plus de dix ans.

Notre priorité, dans cette lutte contre l'épidémie de COVID-19, est d'assurer la sécurité sanitaire des personnes les plus précaires. C'est aussi la volonté affichée par le chef de l'Etat Emmanuel MACRON et par le Ministre de la Santé et des Solidarités Olivier VÉRAN, venu le 20 juillet dans notre ville saluer l'efficacité de notre mobilisation collective. C'est pourquoi la ville de Laval a décidé de mettre à disposition une partie des masques aux réseaux associatifs caritatifs, au Centre communal d'action sociale et aux structures en charge des personnes les plus vulnérables afin de renforcer la prévention et le respect des gestes barrières.

Les Lavallois-e qui le souhaitent pourront venir retirer leurs masques mis à disposition dans la maison de quartier la plus proche de chez eux (au Centre Information Jeunesse pour le quartier centre-ville) munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Ce retrait pourra s'effectuer du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'accueil des maisons de quartier à partir du Lundi 27 juillet 2020.

Maison de Quartier Laval-Nord « Pommeraies » - 43, rue des Grands Carrés

Maison de Quartier des Fourches - 1, place Pasteur

Maison de Quartier Saint-Nicolas - 4, rue Drouot

Maison de Quartier "La Grange du Pavement" - 72, rue du Pavement

Maison de Quartier d'Hilard - 48, rue d'Hilard

Maison de Quartier de Grenoux - 57, rue de la Gabelle

Maison de Quartier du Bourny - 42, place de la Commune

Maison de Quartier d'Avesnières - Espace Robert TATIN -2, rue du Ponceau

Centre Information Jeunesse (CIJ) – Place du 11 novembre 1940

Nous invitons par ailleurs les habitants à se faire dépister gratuitement et sans rendez-vous au gymnase Jacques Chamaret (rue Eugène Messmer) ou grâce au bus itinérant devant les maisons de quartier (de 9H à 14H et de 16H à 20H).